Bureau du Conseil privé

2022-2023

Plan ministériel

Le très honorable Justin Trudeau Premier ministre du Canada Janice Charrette Greffière du Conseil privé et secrétaire du Cabinet par intérim

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2022) Tous droits réservés Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Bureau du Conseil privé. This publication is also available in English: Departmental Plan 2022–23 CP1-13F-PDF ISSN 2371-7297

Table des matières

De la part du premier ministre	1
Aperçu de nos plans	3
Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques	5
Services internes : résultats prévus	13
Dépenses et ressources humaines prévues	15
Dépenses prévues	15
Ressources humaines prévues	18
Budget des dépenses par crédit voté	18
État des résultats condensé prospectif	18
Renseignements ministériels	21
Profil organisationnel	21
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	21
Contexte opérationnel	21
Cadre de présentation de rapports	22
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes	23
Tableaux de renseignements supplémentaires	23
Dépenses fiscales fédérales	23
Coordonnées de l'organisation	24
Annexe : définitions	25
Notes en fin d'ouvrage	29

De la part du premier ministre

Je suis heureux de présenter le plan ministériel 2022-2023 du Bureau du Conseil privé.

Ce plan énonce les priorités du Bureau du Conseil privé à l'appui des efforts du gouvernement du Canada visant à produire des résultats concrets et positifs au profit de tous les Canadiens.

Au terme de presque deux années marquées par la pandémie de COVID-19, les Canadiens continuent d'afficher une force, une détermination et une résilience remarquables. Ensemble, nous avons fait beaucoup de progrès. L'effort pancanadien déployé pour traverser cette pandémie a donné lieu à l'une des campagnes de



vaccination les plus efficaces au monde. À ce jour, plus de 83 % des Canadiens admissibles sont pleinement vaccinés, et beaucoup d'autres reçoivent en ce moment leur dose de rappel.

Même s'il y a des raisons de garder espoir et de demeurer optimiste, la pandémie reste l'une des crises de santé publique les plus graves que nous ayons traversées, et nous continuerons de prendre des mesures pour nous y attaquer de front. Depuis le début, nous orientons nos décisions en fonction de la science et des conseils des experts de la santé publique afin d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens. Nous avons soutenu les entreprises et les communautés et avons fourni aux provinces, territoires, communautés autochtones et organismes de la société civile les ressources nécessaires pour répondre aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la COVID-19. Nous continuerons d'être là pour protéger les Canadiens et appuyer les efforts déployés dans le monde pour fournir des vaccins, des traitements et des ressources aux pays qui en ont le plus besoin.

Malheureusement, les tombes et les lieux de sépulture anonymes découverts l'année dernière près d'anciens pensionnats ont rouvert de profondes blessures chez les peuples autochtones et confronté tous les Canadiens aux erreurs historiques de notre passé. Comme pays, nous devons continuer de dire les vérités concernant ces tragédies afin de rectifier nos erreurs passées et de continuer d'avancer sur le chemin commun de la réconciliation; un cheminement fondé sur la reconnaissance du respect mutuel, de la coopération et du partenariat. Ensemble, nous allons éliminer les écarts et les injustices que subissent encore beaucoup trop de communautés des Premières Nations, inuites, et métisses, et chercher à bâtir un avenir meilleur, plus juste et plus équitable.

Au cours de l'année à venir, nous continuerons de prioriser les investissements dans la classe moyenne et de soutenir ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Nous allons faire croître l'économie, redonner aux gens les moyens de devenir propriétaires, aider les entreprises à trouver de la main-d'œuvre, et faire en sorte que les Canadiens puissent intégrer le marché du travail, perfectionner leurs compétences et trouver de bons emplois bien rémunérés. Nous allons également rendre la vie des familles plus abordable en établissant un réseau d'apprentissage et de

garde des jeunes enfants qui coûtera aux parents 10 dollars par jour, en moyenne. Et nous ne nous arrêterons pas là. Nous allons prendre des mesures concrètes pour lutter contre le racisme et la discrimination, éliminer les obstacles à l'inclusion et veiller à ce que chacun ait la chance de réussir, peu importe qui il est et d'où il vient. Pour ce faire, nous devons réaffirmer ensemble notre engagement à rejeter toute forme de racisme et de discrimination et à éliminer les inégalités en faisant preuve de leadership, en fournissant aux communautés les outils nécessaires, en sensibilisant la population et en modifiant les attitudes.

Maintenant plus que jamais, les Canadiens reconnaissent que les changements climatiques sont bel et bien réels, et ils s'attendent à ce que leur gouvernement agisse plus rapidement pour bâtir un avenir plus propre et plus vert pour tous. C'est pourquoi nous continuerons de prendre des mesures ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques et protéger l'environnement. À cet égard, nous allons réduire la pollution, soutenir la transition mondiale vers les énergies vertes et protéger les Canadiens contre les phénomènes météorologiques extrêmes. En rehaussant notre ambition climatique et en visant la carboneutralité, nous bâtirons un avenir plus propre pour tous les Canadiens et créerons une économie qui favorise la création d'emplois et la croissance de la classe moyenne et qui ne laisse personne pour compte.

Sur le plan international, nous continuons de travailler au renforcement de nos relations avec nos partenaires mondiaux afin de faire progresser la paix et la sécurité, la prospérité partagée, et les valeurs essentielles que sont la démocratie et la primauté du droit. Le Canada fera la promotion des droits de la personne et favorisera la résolution pacifique des conflits partout et en tout temps. De plus, nous renouvellerons notre engagement à venir en aide aux personnes les plus vulnérables du monde et à favoriser l'autonomisation des femmes et des filles. Nous soutiendrons la réunification des familles grâce au système d'immigration du Canada et mettrons en œuvre un programme de réinstallation des réfugiés qui continuera de nous positionner comme un leader mondial.

Au cours de la prochaine année, je continuerai de me fier aux conseils, aux opinions et aux idées des fonctionnaires du Bureau du Conseil privé et de l'ensemble du gouvernement du Canada pour donner suite à ces priorités et bâtir un pays meilleur. Je sais que les deux dernières années ont été difficiles pour beaucoup de gens, mais, en tant que fonctionnaires, vous n'avez jamais manqué à votre engagement à faire en sorte que la collectivité dispose des programmes, des services et du soutien dont elle a besoin pour faire face aux défis posés par la COVID-19, tout en nous aidant à assurer la livraison de tant d'autres priorités pour les Canadiens.

Je vous remercie des efforts acharnés que vous avez déployés et des sacrifices que vous avez consentis à chaque étape de ce parcours. J'ai bien hâte de poursuivre notre collaboration afin de continuer à améliorer de façon concrète la vie des Canadiens partout au pays.

Le très honorable Justin Trudeau Premier ministre du Canada

Aperçu de nos plans

Le Bureau du Conseil privé (BCP) permet de mettre en œuvre de façon cohérente et uniforme les décisions du Cabinet à l'échelle du gouvernement en faisant fonctionner son système de prise de décision, en établissant l'orientation stratégique générale, en donnant des conseils sur la nomination des hauts fonctionnaires, en favorisant des relations intergouvernementales efficaces et en gérant les défis stratégiques particuliers que le gouvernement doit relever. Le gouvernement en place peut ainsi réaliser ses priorités au profit de tous les Canadiens.

En 2022-2023, le BCP continuera à soutenir le premier ministre et le Cabinet pour faire avancer les priorités du gouvernement comme suit :

Conseiller, de manière non partisane, le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances, les ministres du portefeuille, le Cabinet ainsi que ses comités sur les questions d'envergure nationale et internationale. Le ministère entreprendra les actions suivantes :

- Soutenir le premier ministre, les ministres du portefeuille et le Cabinet pour tout ce qui touche les possibilités et les défis stratégiques auxquels le pays doit donner suite.
- Soutenir les mesures prises par le gouvernement pour anticiper et atténuer de façon proactive les incidences sanitaires, économiques et sociales urgentes de la pandémie mondiale de COVID-19, tout en s'appuyant sur la science et les conseils des experts de la santé publique.
- Élaborer et faire progresser, de concert avec d'autres ministères fédéraux, des politiques économiques et sociales qui favorisent l'innovation, le développement des compétences, l'inclusion et la croissance de la classe moyenne et accélèrent le redressement social et économique après la pandémie.
- Se concentrer sur les efforts visant à moderniser les accords commerciaux internationaux, à soutenir la résilience de la chaîne d'approvisionnement, à lutter contre les changements climatiques et à protéger l'environnement, à améliorer le système d'immigration du Canada, y compris pour les demandeurs d'asile.
- Travailler avec d'autres ministères fédéraux afin de formuler des conseils opportuns en matière de politique étrangère et de défense, et des évaluations stratégiques opportunes et pertinentes pour promouvoir les valeurs et les intérêts mondiaux et en matière de sécurité nationale du Canada.
- Soutenir le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances, le Cabinet et les comités du Cabinet dans leurs efforts de réconciliation avec les peuples autochtones, notamment les initiatives visant à surmonter les difficultés sociales et économiques provoquées par la pandémie.
- Fournir des conseils et un soutien aux ministres du portefeuille du BCP dans l'accomplissement des engagements de leurs mandats respectifs.

Assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet pour contribuer à la mise en œuvre du programme du gouvernement. Le ministère entreprendra les actions suivantes :

- Fournir des mises à jour régulières et opportunes au premier ministre et au Cabinet sur l'état des principales priorités et des engagements clés énoncés dans les lettres de mandat et le budget, afin de surveiller les progrès et de garantir la prestation de résultats concrets pour les Canadiens.
- Soutenir le travail du Cabinet et des comités du Cabinet, tout en veillant à ce que les propositions et les conseils présentés aux ministres du Cabinet tiennent compte de l'ensemble des perspectives des ministères et de la fonction publique, notamment l'analyse de l'égalité entre les sexes, la diversité et la qualité de la vie, et les considérations liées à la mise en œuvre.
- Mettre de l'avant les principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans le système des nominations par le gouverneur en conseil.

Promouvoir une fonction publique efficace, inclusive et innovante. Le ministère entreprendra les actions suivantes :

- Continuer à faire avancer la vision d'une fonction publique de classe mondiale outillée pour servir le Canada et la population canadienne, aujourd'hui et à l'avenir.
- Travailler avec les ministères fédéraux, les organismes centraux et les communautés fonctionnelles et horizontales pour créer et maintenir la dynamique liée à la diversité, à l'inclusion et à la lutte contre le racisme, et pour mettre en œuvre le cadre de renouvellement de la fonction publique « Au-delà de 2020 »ⁱ, tout en prenant en compte les leçons apprises de la pandémie, et en se concentrant sur les mentalités et les comportements des fonctionnaires afin de créer une fonction publique plus agile, plus inclusive et mieux outillée.

Pour de plus amples renseignements sur les plans du BCP consulter la section « Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques » du présent plan.

Responsabilité essentielle : résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements sur les ressources et les résultats prévus du ministère pour sa responsabilité essentielle. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Servir le premier ministre et son Cabinet

Description

Offrir des analyses, des avis et du soutien au premier ministre, à la vice-première ministre et aux ministres de portefeuille, y compris des conseils et des renseignements impartiaux provenant de l'ensemble de la fonction publique découlant de consultations et de collaboration avec des sources internationales et nationales à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement.

Agir comme secrétariat du Cabinet et de ses comités, ce qui comprend gérer le système décisionnel du Cabinet, coordonner les propositions de politiques des ministères au Cabinet, programmer les réunions du Cabinet et de ses comités et offrir des services de soutien aux réunions, faire avancer le programme du gouvernement dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux, et offrir des services administratifs au Cabinet du premier ministre, au cabinet de la vice-première ministre, aux ministres de portefeuille et aux commissions d'enquête.

Assurer la direction et le renouvellement de la fonction publique afin de conseiller le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme, de favoriser des milieux de travail sains qui favorisent la diversité et l'inclusion, et d'offrir des services et des résultats aux Canadiens.

Faits saillants de la planification

Le BCP a pour mission d'aider le gouvernement à réaliser ses priorités en lui fournissant des informations, des analyses et des conseils d'experts de haute qualité, et en apportant un soutien opérationnel au Cabinet et aux comités du Cabinet.

En collaboration avec d'autres ministères et organismes, le BCP continuera à faire progresser le programme du gouvernement pour la fonction publique et à appuyer la greffière du Conseil privé dans son rôle de chef de la fonction publique.

En 2022-2023, le BCP a pour objectif de faire ce qui suit :

Appuyer les priorités du gouvernement par des analyses et des conseils d'experts

• Fournir des conseils et soutenir le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances et le ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités en collaborant avec d'autres ministères fédéraux et, au besoin, avec d'autres ordres de gouvernement, afin d'appuyer les grandes priorités du gouvernement du Canada, notamment une réponse adaptée et évolutive à la présence continue de la COVID-19, la

- productivité, la compétitivité et la croissance inclusive et durable de l'économie canadienne ainsi que les priorités environnementales du Canada.
- Fournir des conseils et un soutien au premier ministre, à la vice-première ministre et ministre des Finances, au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, au Cabinet et aux comités du Cabinet sur des questions liées au commerce intérieur, afin d'améliorer le commerce dans tout le Canada et de collaborer avec les provinces et les territoires pour réduire les obstacles nationaux au commerce.
- Collaborer avec les provinces, les territoires, les municipalités, les sociétés d'État et d'autres ministères fédéraux pour faire avancer les grandes priorités du gouvernement, notamment la relance économique et sociale durable et résiliente, les infrastructures, les changements climatiques et l'énergie, les soins de santé, la boucle de l'Atlantiqueⁱⁱ, et les services de garde d'enfants abordables et de qualité.
- Travailler avec d'autres ministères, provinces et territoires pour soutenir les politiques sociales qui favorisent le développement des compétences et l'éducation, et pour contribuer à faire progresser la diversité et les possibilités en vue d'une participation au marché du travail accrue et plus inclusive.
- Soutenir le premier ministre, la vice-première ministre et ministre des Finances dans le renouvellement des relations avec les peuples autochtones, notamment en continuant à collaborer avec les ministères d'appui sur la législation, les accords et les politiques visant à soutenir la réconciliation, la reconnaissance des droits et une plus grande autodétermination.
- Continuer à prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques, notamment en élaborant et en mettant en œuvre des mesures visant à atteindre les objectifs climatiques du Canada pour 2030 et à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % par rapport au niveau de 2005, et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- Continuer à donner des conseils et à produire des analyses, notamment par l'intermédiaire du conseiller de la politique étrangère et de la défense, au premier ministre et à la vice-première ministre et ministre des Finances, afin de promouvoir les intérêts et l'engagement internationaux du Canada, notamment en ce qui concerne la paix et la sécurité, le commerce international et le développement, et la promotion et le renforcement des valeurs essentielles que sont la démocratie, les droits humains et la primauté du droit.
- Fournir une analyse au premier ministre, à la vice-première ministre et ministre des Finances, ainsi qu'au ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, afin de contribuer à une avancée durable dans la lutte contre la COVID-19, notamment en soutenant l'action du gouvernement dans des domaines tels que les vaccins, les injections de rappel, les fournitures médicales, les produits thérapeutiques, les tests rapides et les preuves vaccinales normalisées.

Assurer la sûreté et la sécurité du Canada

- Par l'intermédiaire du conseiller à la sécurité nationale et au renseignement auprès du premier ministre, le BCP continuera à travailler avec d'autres ministères et organismes pour préparer des évaluations stratégiques afin de fournir au premier ministre et au Cabinet une perspective pangouvernementale sur les questions de sécurité nationale.
- Étendre la sphère du bureau du conseiller à la sécurité nationale et au renseignement afin d'assurer des approches coordonnées en matière de préparation et d'intervention étant donné que les changements climatiques affectent de plus en plus l'environnement national et mondial.
- Continuer à assurer la coordination efficace des services de sécurité nationale et de renseignement, et conseiller le premier ministre sur les incidents liés à la sécurité nationale et d'autres crises ayant des répercussions importantes sur la sécurité nationale et la gestion des urgences.
- Continuer à mener des recherches et des analyses pour élaborer des réponses stratégiques à la désinformation en ligne, notamment dans le contexte d'une pandémie, afin de faire avancer les i

contexte d'une pandémie, afin de faire avancer les initiatives visant à sauvegarder la démocratie et le système électoral du Canada.

Soutenir l'action du gouvernement pour renforcer la gestion des urgences

- Renforcer la gouvernance, la coordination et l'intégration relativement à tous les risques, en reconnaissant que la gestion des urgences est une priorité pour l'ensemble de la société.
- Soutenir et conseiller le premier ministre et le Cabinet en fournissant des mises à jour régulières sur l'état de préparation et l'intervention du Canada pour l'ensemble des types de dangers, y compris les phases critiques des interventions d'urgence.
- Examiner les rôles et les responsabilités des centres des opérations d'urgence fédéraux.
- Évaluer la réponse aux demandes d'aide fédérale des provinces et territoires, y compris l'aide des Forces armées canadiennes.
- Soutenir le président du Conseil privé de la Reine et ministre de la Protection civile, y compris dans son rôle de coprésident du comité conjoint des ministres de la Colombie-Britannique et du gouvernement du Canada sur la réponse aux catastrophes et la résilience climatique, afin de s'assurer que les leçons tirées des inondations et des incendies récents liés aux changements climatiques se traduisent par une action politique efficace.

Promouvoir un gouvernement équitable, ouvert et diversifié

- Assurer un processus de gouvernance législative et parlementaire ouvert et moderne en aidant le leader du gouvernement à la Chambre des communes à poursuivre son travail avec les parlementaires pour transformer le Sénat afin qu'il reflète mieux son nouveau rôle non partisan.
- Continuer à appuyer le gouvernement dans son engagement en faveur d'un processus ouvert et fondé sur le mérite pour les nominations par le gouverneur en conseil qui reflète la diversité du Canada.

Appuyer le leadership et le renouvellement de la fonction publique

 Favoriser la mobilisation de la fonction publique en soutenant l'approche en matière de renouvellement Au-delà de 2020 au sein des organisations, en prenant en compte les leçons apprises à la lumière de la réponse apportée par la fonction publique à la pandémie, et continuer d'être à l'écoute des employés de l'ensemble de la fonction publique pour soutenir leurs efforts dans l'adoption de pratiques innovantes.

- Promouvoir un environnement de travail sain, exempt de racisme, de harcèlement et de discrimination, et continuer à créer et maintenir la dynamique pour favoriser une plus grande diversité et une meilleure inclusion, une sensibilisation accrue à l'importance de la santé mentale et une meilleure accessibilité du lieu de travail.
- Améliorer les résultats pour les Canadiens en aidant les ministères à mettre en œuvre de manière efficace des approches en matière de politiques et de programmes axées sur les résultats (p. ex. prix pour avoir relevé un défi, science du comportement), notamment dans des domaines prioritaires clés, comme la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie de COVID-19 en cours.

Analyse comparative entre les sexes plus

Depuis 2018, le gouvernement prend en compte les répercussions sur les sexes à chaque étape du processus budgétaire et utilise le nouveau Cadre des résultats relatifs aux genresⁱⁱⁱ (CRS) pour guider les décisions du gouvernement et mesurer les progrès du Canada dans la réalisation d'une plus grande égalité des sexes. En 2022-2023, le BCP continuera à fournir un soutien continu en assurant la supervision, le suivi et l'établissement de rapports sur les engagements visant à faire progresser l'égalité entre les sexes et à appliquer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus) dans l'ensemble du processus décisionnel du gouvernement.

Le BCP continuera à utiliser des outils analytiques tels que l'ACS plus pour examiner, dans les produits du Cabinet et autres documents stratégiques, les répercussions des initiatives gouvernementales sur les diverses communautés. Le BCP poursuivra également l'élaboration d'un cadre ministériel portant sur l'ACS plus.

En outre, à l'aide du centre de liaison de l'ACS plus, le BCP continuera à soutenir Femmes et Égalité des genres Canada, le ministère des Finances du Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour renforcer la mise en œuvre et le perfectionnement de l'ACS plus pour les documents du Cabinet.

Expérimentation

L'expérimentation au sein du BCP continuera de jouer un rôle de premier plan en 2022-2023, notamment pour soutenir la réponse plus large du gouvernement à la pandémie mondiale et aux changements climatiques dans le cadre du programme Impact Canada. D'après le programme de recherche appliquée en sciences comportementales lancé en 2020-2021, les domaines de travail prioritaires soutenant une élaboration des politiques, une mise en œuvre des programmes et une communication plus efficaces comprendront ce qui suit : le respect continu des mesures de santé publique, l'acceptation et l'adoption des vaccins, et la lutte contre la désinformation et l'information erronée liées à la pandémie.

Le BCP élargira son utilisation de la science comportementale et de la recherche stratégique avancée pour soutenir la réponse du gouvernement aux changements climatiques, en dirigeant un vaste programme de travail pluriannuel sur l'action climatique qui applique les idées et les méthodes de la science comportementale pour promouvoir les comportements d'atténuation et d'adaptation au niveau des personnes et des systèmes.

La mise en œuvre continue des volets, projets et initiatives du programme emblématique Impact Canada continuera à soutenir les priorités clés, notamment dans les domaines des technologies propres, du gaspillage et des technologies de production alimentaire, de la santé, des logements abordables pour les Autochtones et de la réduction de l'incidence des déchets plastiques.

Principaux risques

Dans le contexte d'un environnement opérationnel dynamique et évolutif, notamment des intérêts complexes et changeants d'intervenants multiples, le BCP continuera à surveiller les changements dans les conditions économiques et sociales nationales et mondiales, y compris les événements mondiaux inattendus (p. ex. les conflits, les catastrophes naturelles et les pandémies).

Le BCP emploiera une approche proactive et axée sur l'avenir pour continuer à gérer efficacement ses risques existants et émergents grâce à la collaboration continue, à l'engagement et à l'échange de conseils d'experts et de pratiques exemplaires avec d'autres ministères et organismes fédéraux, gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des intervenants, partenaires communautaires et homologues internationaux.

En tirant parti de la technologie et en mettant en œuvre des plans de sécurité et de continuité des opérations efficaces et renforcés axés sur les risques, le BCP, en sa qualité d'organisme central, de ministère chargé de l'établissement de politiques et d'organisme axé sur le savoir, sera en mesure de tirer parti des possibilités et également de répondre aux effets négatifs éventuels sur la capacité du gouvernement à protéger et à promouvoir les intérêts nationaux et internationaux du Canada et de les atténuer.

Résultats prévus pour la responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet

Le tableau ci-dessous présente pour la responsabilité essentielle Servir le premier ministre et son Cabinet, les résultats prévus, les indicateurs de résultats, les cibles et les dates cibles pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les résultats réels des trois derniers exercices pour lesquels des résultats réels sont disponibles.

Pour mettre en œuvre la Politique sur les résultats, le BCP a adopté en 2018-2019 le Cadre ministériel des résultats (CMR) qui permet d'orienter le processus de planification et de présentation de rapports. Par conséquent, les résultats des années précédentes ne sont pas disponibles. Pour obtenir des renseignements sur les résultats obtenus au cours des années précédentes, veuillez consulter le rapport sur les résultats ministériels 2017-2018^v.

Résultat ministériel	Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel 2018-2019	Résultat réel 2019-2020	Résultat réel 2020-2021
Les priorités du gouvernement sont réalisées	Rapport sur l'état des engagements de la lettre de mandat reflété dans le Suivi des lettres de mandat	4 fois par an	Mars 2023	Non disponible*	Non disponible*	Non disponible**
Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité	Pourcentage de ministres du Cabinet satisfaits des services et des conseils reçus du Bureau du Conseil privé	80 % ou plus	Mars 2023	75 %	Non disponible***	70 %
Le Cabinet et ses comités axent leurs efforts sur les priorités	Pourcentage de dossiers du Cabinet portant sur les priorités du premier ministre	50 % au plus	Mars 2023	31 %	31 %	21 %
	Pourcentage de dossiers du Cabinet portant sur les priorités du gouvernement inscrites dans le mandat	50 % ou plus	Mars 2023	50 %	50 %	51 %
Les priorités de la fonction publique sont réalisées	Pourcentage des employés qui estiment que leur milieu de travail est sain sur le plan psychologique	Augmentation année après année	Mars 2023	59 %	61 %	68 %
	Pourcentage d'employés qui se sentent encouragés à innover ou à prendre des initiatives au travail	Augmentation année après année	Mars 2023	66 %	68 %	71 %

Pourcentage d'employés qui sentent qu'ils obtiennent la formation dont ils ont besoin pour accomplir leur travail	Augmentation année après année	Mars 2023	70 %	69 %	73 %
---	--------------------------------------	-----------	------	------	------

^{*} Cet indicateur et cette méthodologie ont été instaurés en 2020-2021; par conséquent, aucune donnée n'est disponible pour les années de rapport précédentes. Pour obtenir davantage d'informations, veuillez consulter la section sur la méthodologie sur le site InfoBase du GC^{vi}.

** En 2020-2021, les Canadiens ont dû faire face à des circonstances exceptionnelles engendrées par la pandémie. En réponse à ces circonstances, les ministères et organismes ont accordé la priorité aux activités liées à la réponse à la COVID-19, en se concentrant sur la prestation de services essentiels pour assurer la santé, la sûreté, la sécurité et le bien-être économique de la population, ainsi que la reprise économique du pays. Alors que les ministères et organismes ont également axé leurs efforts sur la mise en œuvre des priorités du gouvernement et des engagements pris dans les lettres de mandat, la production de rapports publics à l'aide de l'outil de suivi des lettres de mandat a été suspendue afin de permettre aux ministères et organismes de réorienter leurs efforts et de produire des rapports là où ils étaient le plus nécessaires.

*** L'enquête auprès du Cabinet n'a pas été entreprise en 2019-2020 en raison d'un recentrage complet des travaux du comité sur la COVID-19, en raison du caractère urgent de la crise.

Dépenses budgétaires prévues pour Servir le premier ministre et son Cabinet

Le tableau ci-dessous présente pour la responsabilité essentielle Servir le premier ministre et son Cabinet, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)			Dépenses prévues 2024-2025
94 719 976	94 719 976	87 844 342	87 344 342

On prévoit que les dépenses diminueront de 6,9 millions de dollars (7 %) en 2023-2024 par rapport à 2022-2023. Cette baisse prévue des dépenses s'explique principalement par une diminution du financement de l'Unité de l'impact et de l'innovation du Canada et de l'enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse en 2023-2024.

Ressources humaines prévues pour Servir le premier ministre et son Cabinet

Le tableau ci-dessous présente en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle pour l'exercice 2022-2023 et les deux exercices suivants.

temps plein prévus	temps plein prévus	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
609	581	581

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au répertoire des programmes du BCP sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{vii}.

Services internes : résultats prévus

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services de technologie de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Grâce à leurs efforts continus de modernisation, les services internes ministériels fourniront des services efficaces et opportuns à l'appui des priorités du BCP.

En 2022-2023, le BCP continuera à :

- promouvoir la diversité de la main-d'œuvre grâce à des outils d'analyse de données pour déterminer les tendances, les lacunes et les possibilités, et renforcer la représentation des groupes visés par l'équité en emploi;
- assurer et maintenir un milieu de travail sécuritaire, sain, inclusif et respectueux, exempt de toutes formes de harcèlement et de violence;
- assurer une gérance efficace de la gestion des ressources financières et humaines;
- collaborer avec les partenaires gouvernementaux (y compris le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Services partagés Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, etc.) pour soutenir les initiatives horizontales;
- continuer à améliorer les technologies de communication sécurisée pour les hauts fonctionnaires de l'ensemble du gouvernement.

Dépenses budgétaires prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente pour les services internes, les dépenses budgétaires pour l'exercice 2022-2023 ainsi que les dépenses prévues pour cet exercice et les deux exercices suivants.

Dépenses budgétaires 2022-2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)			Dépenses prévues 2024-2025
97 698 347	97 698 347	97 472 437	97 490 493

Ressources humaines prévues pour les services internes

Le tableau ci-dessous présente en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère aura besoin pour fournir ses services internes au cours de l'exercice 2022-2023 et des deux exercices suivants.

temps plein prévus	temps plein prévus	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2024-2025
619	619	619

Dépenses et ressources humaines prévues

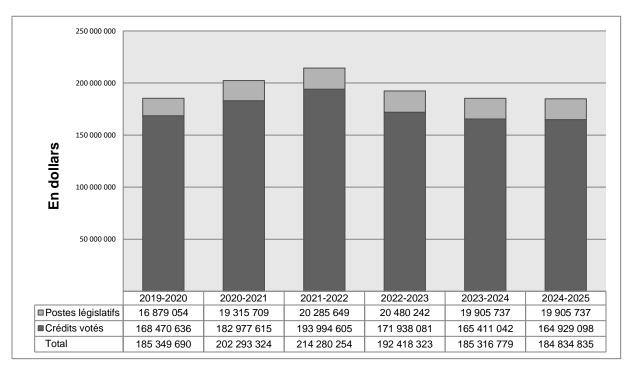
Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les trois prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice 2022-2023 avec les dépenses réelles pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.

Le graphique des dépenses ministérielles



Le graphique ci-dessus illustre les tendances relatives aux dépenses du BCP sur une période de six ans (de l'exercice 2019-2020 à l'exercice 2024-2025).

Les dépenses indiquées pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021 sont les dépenses réelles telles qu'elles figurent dans les Comptes publics, tandis que les dépenses associées à l'exercice 2021-2022 sont les prévisions pour l'exercice en cours. Pour les exercices 2022-2023 à 2024-2025, les dépenses illustrées sont les dépenses prévues.

Les dépenses de 202,3 millions de dollars en 2020-2021 ont augmenté de 16,9 millions de dollars (9 %) par rapport à 2019-2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement des dépenses pour une stratégie pangouvernementale de communication avec les Canadiens au sujet de la

pandémie de COVID-19, l'amélioration des technologies de communication sécurisée pour les hauts fonctionnaires dans l'ensemble du gouvernement et le transfert des bureaux régionaux des ministres de Services publics et Approvisionnement Canada. Les dépenses prévues en 2021-2022 sont supérieures à celles de 2020-2021 de 12,0 millions de dollars (6 %), principalement en raison de l'augmentation du financement de l'enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

On prévoit que les dépenses diminueront de 21,9 millions de dollars (10 %) en 2022-2023 par rapport à 2021-2022. Cette baisse prévue des dépenses s'explique principalement par l'achèvement prévu de l'amélioration des technologies de communication sécurisée pour les hauts fonctionnaires dans l'ensemble du gouvernement, et une diminution du financement de l'enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse. Une baisse des dépenses de 7,1 millions de dollars (4 %) est prévue en 2023-2024, principalement en raison de l'arrivée à terme du financement de l'Unité de l'impact et de l'innovation du Canada et de l'enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse en 2023-2024. On prévoit une baisse additionnelle des dépenses de 0,5 million de dollars en 2024-2025, principalement attribuable à l'arrivée à terme du financement de l'enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Sommaire de la planification budgétaire pour la responsabilité essentielle et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les dépenses pour la responsabilité essentielle du BCP et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Responsabilité essentielle et services internes	réelles 2019-2020	réelles 2020-2021	Prévisions des dépenses 2021- 2022	Dépenses budgétaires 2022- 2023 (telles qu'elles sont indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2022-2023		Dépenses prévues 2024-2025
Servir le premier ministre et son Cabinet	92 809 670	88 729 766	105 844 692	94 719 976	94 719 976	87 844 342	87 344 342
Total partiel	92 809 670	88 729 766	105 844 692	94 719 976	94 719 976	87 844 342	87 344 342
Services internes	92 540 020	113 563 558	108 435 562	97 698 347	97 698 347	97 472 437	97 490 493
Total	185 349 690	202 293 324	214 280 254	192 418 323	192 418 323	185 316 779	184 834 835

Sommaire des dépenses budgétaires brutes et nettes prévues pour 2022-2023 (en dollars)

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des dépenses brutes prévues et des dépenses nettes prévues pour 2022-2023.

Responsabilité essentielle et Services internes	Dépenses brutes prévues 2022-2023	Recettes prévues affectées aux dépenses 2022-2023	Dépenses nettes prévues 2022-2023
Servir le premier ministre et son Cabinet	95 479 472	759 496	94 719 976
Total partiel	95 479 472	759 496	94 719 976
Services internes	102 382 820	4 684 473	97 698 347
Total	197 862 292	5 443 969	192 418 323

Les recettes déclarées comprennent celles visées à l'alinéa 29.1(2)a) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour les recettes reçues, afin de compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice financier et provenant des sources suivantes :

- la prestation d'une formation sur l'analyse du renseignement;
- la prestation de services de soutien interne.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein (ETP), pour la responsabilité essentielle du BCP et pour ses services internes pour 2022-2023 et les autres exercices pertinents.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Prévisions d'équivalents temps plein 2021-2022	Équivalents temps plein prévus 2022-2023	Équivalents temps plein prévus 2023-2024	Équivalents temps plein prévus 2024-2025
Servir le premier ministre et son Cabinet	570	589	623	609	581	581
Total partiel	570	589	623	609	581	581
Services internes	560	591	619	619	619	619
Total	1 130	1 180	1 242	1 228	1 200	1 200

Les explications justifiant le changement concernant les équivalents temps plein par année correspondent aux explications fournies concernant les écarts dont il est fait mention dans la section sur les dépenses ministérielles.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits du BCP sont accessibles dans le Budget principal des dépenses 2022-2023^{viii}.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensés prospectifs donne un aperçu des opérations du BCP de 2021-2022 à 2022-2023.

Les montants des prévisions et les montants prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions et les montants prévus qui sont présentés dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web du BCP^{ix}.

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2021-2022	Résultats prévus 2022-2023	Écart (résultats prévus 2022-2023 moins prévisions des résultats 2021-2022)
Total des dépenses	231 088 483	216 661 776	(14 426 707)
Total des revenus	5 875 853	5 468 881	(406 972)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	225 212 630	211 192 895	(14 019 735)

Pour l'exercice 2021-2022, on prévoit que le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts sera plus élevé de 14 019 735 \$ que les résultats prévus pour 2022-2023. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation des acquisitions d'actifs pour le projet de communications sécurisées et à un accroissement des dépenses liées à l'enquête publique commune concernant la tragédie d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse pendant l'exercice 2021-2022.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministres de tutelle : Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada

L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances

L'honorable Bill Blair, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile

L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

L'honorable Mark Holland, Leader du gouvernement à la Chambre des communes

Administrateur général : Janice Charrette, Greffière du Conseil privé et secrétaire du Cabinet par intérim

Portefeuille ministériel : Bureau du Conseil privé Instruments habilitants : Décret C.P. 1940-1121 Année d'incorporation ou de création : 1867

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Des renseignements sur la raison d'être, le mandat et le rôle du BCP se trouvent dans le site Web du BCP^x.

Pour de plus amples informations sur les engagements de la lettre de mandat organisationnelle du ministère, voir les « lettres de mandat des ministres »^{xi}.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel se trouvent dans le site Web du BCPxii.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés du BCP pour 2022-2023 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Servir le premier ministre et son Cabinet				
	Résultat ministériel R1 : Les priorités du gouvernement sont réalisées	Indicateur : Rapport sur l'état des engagements de la lettre de mandat reflété dans le Suivi des lettres de mandat			
	Résultat ministériel R2 : Le Cabinet reçoit des avis de grande qualité	Indicateur : Pourcentage de ministres du Cabinet satisfaits des services et des conseils reçus du Bureau du Conseil privé			
	Résultat ministériel R3 : Le Cabinet et ses comités	Indicateur : Pourcentage de dossiers du Cabinet portant sur les priorités du premier ministre			
	axent leurs efforts sur les priorités	Indicateur : Pourcentage de dossiers du Cabinet portant sur les priorités du gouvernement inscrites dans le mandat	Serv		
	Résultat ministériel R4 : Les priorités de la fonction publique sont réalisées	Indicateur : Pourcentage des employés qui estiment que leur milieu de travail est sain sur le plan psychologique	Services internes		
		Indicateur : Pourcentage d'employés qui se sentent encouragés à innover ou à prendre des initiatives au travail			
		Indicateur : Pourcentage d'employés qui sentent qu'ils obtiennent la formation dont ils ont besoin pour accomplir leur travail			
S	Programme : Affaires internationales et sécurité nationale				
programmes	Programme : Affaires intergouvernementales				
ogra	Programme : Politiques sociales et économiques				
	Programme : Résultats, livraison, impact et innovation				
des	Programme : Gouvernance législative et parlementaire				
toire	Programme : Planification et opérations du Cabinet				
Répertoire des	Programme : Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique				
ž	Programme : Commissions d'enquête				

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au répertoire des programmes du BCP sont accessibles dans l'InfoBase du GC^{xiii}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du BCP.

- Stratégie ministérielle de développement durablexiv
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus^{xv}

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel du BCP ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérale dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{xvi}. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes plus.

Coordonnées de l'organisation

Adresse postale

Bureau du Conseil privé 85, rue Sparks, bureau 1000 Ottawa (Ontario) Canada K1A 0A3

Numéros de téléphone : 613-957-5153 (9 h – 17 h, HNE)

Numéro de télécopieur : 613-957-5043 Adresse de courriel : info@pco-bcp.gc.ca

Sites Web:

Bureau du Conseil privé – site Web: https://www.canada.ca/fr/conseil-prive.html

Greffier du Conseil privé – site Web : https://www.canada.ca/fr/conseil-

prive/organisation/greffier/role.html

Greffier du Conseil privé – compte Twitter : https://twitter.com/ConseilPriveCA

Envoyez un message sur Twitter à @ConseilPriveCA

Annexe: définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités explorant, mettant à l'essai et comparant les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décision et d'améliorer les résultats pour les Canadiens. L'expérimentation est liée à l'innovation, mais est distincte de celle-ci. L'innovation représente l'essai de quelque chose de nouveau, alors que l'expérimentation suppose une comparaison rigoureuse de résultats. Par exemple, le lancement d'une nouvelle application mobile pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation, mais l'essai systématique de la nouvelle application et la comparaison de celle-ci par rapport à un site Web existant ou à d'autres outils pour voir lequel permet de joindre le plus de personnes est une expérimentation.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Document énonçant les priorités, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises d'un ministère sur une période de trois ans qui commence à l'exercice indiqué dans le titre du document. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2022-2023, les priorités pangouvernementales correspondent aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2021 : protéger les Canadiens de la COVID-19, aider les Canadiens durant la pandémie, rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne, le pays pour lequel nous menons ce combat.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur le rendement réel d'un ministère au cours d'un exercice par rapport à ses plans, priorités et résultats attendus énoncés dans son plan ministériel pour cet exercice. Les rapports sur les résultats ministériels sont présentés au Parlement chaque automne.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes d'un ministère qui décrit la manière dont les ressources sont organisées pour s'acquitter des responsabilités essentielles du ministère et atteindre ses résultats prévus.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changement qu'un ministère cherche à influencer. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

- i. Au-delà de 2020, https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/services/objectif-2020/au-dela-2020.html
- ii. La boucle de l'Atlantique, https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiques/2020/12/17/de-lenergie-propre-renforcer-leconomie-et-les-communautes-terre
- iii. Cadre des résultats relatifs aux genres, https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/cadre-resultats-relatifs-genres.html
- iv. Impact Canada, https://impact.canada.ca/fr
- v. le rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/documents/pdfs/PCO-2017-18-DRR-FRA.pdf
- vi. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
- vii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
- viii. Budget principal des dépenses 2022-2023, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html
- ix. État des résultats condensé prospectif, https://www.canada.ca/fr/conseil-prive.html
- x. Raison d'être, mandat et rôle, https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/organisation/mandat.html
- xi. Lettres de mandat, https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat
- xii. Contexte opérationnel, https://www.canada.ca/fr/conseil-prive.html
- xiii. InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
- xiv. Stratégie ministérielle de développement durable, https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/organisation/transparence/depenses-prevues/plan-ministeriel/2022-2023/strategie-ministerielle-developpement-durable.html
- xv. Analyse comparative entre les sexes plus, https://www.canada.ca/fr/conseil-prive/organisation/transparence/depenses-prevues/plan-ministeriel/2022-2023/analyse-comparative-entre-sexes-plus.html
- xvi. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html